



Motion adoptée par l'AG des agents du CFP de ST-MALO le 30 janvier 2019

Plus d'une cinquantaine d'agents du CFP de Saint-Malo, réunis en AG le 30 janvier 2019 à 12h00, ont décidé de se joindre à la mobilisation des Centres de Prélèvement Service, Centre Impôt Service et Centre de contact des Finances Publiques.

C'est dans ce sens que les agents du CFP de Saint-Malo ont majoritairement voté pour être en grève le lendemain, jeudi 31 janvier 2019, de mettre en place un blocage, à aller à la rencontre des contribuables et de la presse pour les informer du projet de destruction des Finances publiques.

Ils appellent leurs collègues rennais qui doivent se réunir demain matin à voter comme eux la grève ce 31 janvier et bloquer le site de Magenta pour faire de ce jour une journée morte aux finances publiques dans notre département. Ils soumettent cette proposition à tous leurs collègues du département.

Ils réaffirment leurs revendications :

- l'arrêt des suppressions d'emplois ; retrait du plan de 24 suppressions dans le 35 en 2019 ;
- le pourvoi des postes vacants, des emplois pour l'accueil, non à l'accueil sur RDV ;
- l'arrêt des restructurations, non aux fusions de SIP/SIE/SPF, non au projet de la direction générale d'un seul SIE et d'un seul SPF par département ;
- non à la départementalisation des PCE ;
- l'annulation immédiate du transfert de la mission CSP d'initiative des SIP vers le PCR au 01/09/2019, qui annonce de nouvelles fusions de services ; maintien des secteurs à St-Malo et Rennes ;
- non à la fermeture du CFP de Montfort ;
- non au transfert de compétences de l'hôpital de Dinan (département du 22) vers St-Malo ;
- l'arrêt des vacations de renfort au pool téléphonique pour le PAS dans les SIP et rétablissement immédiat d'un service du courrier au CFP de Magenta ;
- des applications informatiques qui fonctionnent.

Le ministre a annoncé une prime exceptionnelle de 200 euros pour les agents concernés par le PAS. Ce sont tous les agents qui depuis des années supportent des pertes de pouvoir d'achat, les suppressions d'emplois, les restructurations et à qui il est demandé des efforts constants. Ce sont donc tous les agents qui doivent bénéficier d'une revalorisation qui doit être substantielle. **Nous demandons 1000 euros nets et pérennes de revalorisation à valoir sur le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.**

Nous demandons l'ouverture de véritables négociations.

ST MALO, adopté à la majorité des 57 présents.